



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**GROUPE COLABOR INC. RÉALISE UN PLACEMENT PAR VOIE DE PRISE FERME
DE 50 MILLIONS DE DOLLARS DE DÉBENTURES SUBORDONNÉES NON
GARANTIES CONVERTIBLES**

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE
TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI AUX ÉTATS-UNIS.

BOUCHERVILLE (QUÉBEC) – Le 27 avril 2010 – Groupe Colabor Inc. (TSX : GCL) (« **Colabor** » ou la « **Société** ») a annoncé aujourd’hui la réalisation d’un placement annoncé précédemment de débentures subordonnées non garanties convertibles portant intérêt à un taux de 5,70% (les « **débentures** »), et ce pour un produit brut global de 50 millions de dollars. La date d’échéance des débentures est le 30 avril 2017 et les débentures portent intérêt au taux de 5,70 % par année payable semestriellement les 30 avril et 31 octobre de chaque année, débutant le 31 octobre 2010. Les débentures sont convertibles au gré de leur porteur en actions ordinaires de la Société (les « **actions ordinaires** ») au prix de conversion de 16,85 \$ par action ordinaire et la Société pourra, dans certaines circonstances, procéder au rachat des débentures après le 30 avril 2015.

La Société entend affecter le produit net du placement à l’amélioration de sa marge de manœuvre financière par la réduction de la dette en cours aux termes de ses facilités de crédit actuelles et aux fins générales de l’entreprise.

Le placement a été effectué par voie de prise ferme en collaboration avec un syndicat de preneurs fermes composé de Financière Banque Nationale Inc., en qualité de chef de file, et incluant Scotia Capitaux Inc., Valeurs Mobilières TD Inc., BMO Nesbitt Burns Inc. et Valeurs mobilières Banque Laurentienne Inc. La TSX a approuvé l’inscription à sa cote des débentures sous le symbole « GCL.DB.A ».

Les débentures et les actions ordinaires qui seront émises à la conversion, au rachat ou à l’échéance des débentures n’ont pas été ni ne seront inscrites aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, et, elles ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis, ou pour leur compte ou leur profit, sauf aux termes de dispenses des exigences d’inscription des lois applicables.

Colabor est un grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché de détail (épiceries, dépanneurs, etc.) et celui des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration, etc.).

On peut obtenir de plus amples renseignements dans les documents d'information déposés par Groupe Colabor Inc. auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedar.com.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES SUIVANTES :

Groupe Colabor Inc.
M. Gilles C. Lachance
Président et chef de la direction
(450) 449-0026, poste 265

Groupe Colabor Inc.
M. Michel Loignon, CA
Vice-président et chef de la direction financière
(450) 449-0026, poste 235

www.colabor.com